

Un nouveau Certificat de Qualification Professionnelle :

*Technicien de maintenance d'engins miniers
et de matériels de travaux publics*



Depuis 2009, les professionnels de la maintenance d'engins miniers et de travaux publics ont recensé un besoin important sur le territoire, de techniciens en maintenance d'engins. C'est ainsi que les professionnels et le GNFA Pacific, en partenariat avec la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC), le secrétariat du Medef, la province Sud et la province Nord, ont créé **le premier Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Technicien de maintenance d'engins miniers et de matériels de travaux publics »**.

- **Un CQP pour les professionnels de la Nouvelle-Calédonie**

Les professionnels ont sensibilisé la Nouvelle-Calédonie à leur besoin en Technicien de maintenance engins de chantier, de niveau IV (bac) et niveau III (bac +2). **Aujourd'hui, ils estiment que 30 à 40 personnes doivent être formées sur un niveau IV (bac) et 15 à 20 sur un niveau III (bac +2)**. L'estimation est réévaluée chaque année en fonction du nombre de personnes entrées en formation.

Des stagiaires ont d'ores et déjà été recrutés et envoyés en formation en métropole depuis 2010. En parallèle, les professionnels ont souhaité créer une formation de niveau IV sur le territoire, afin de répondre plus efficacement à ce besoin stratégique pour le développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

C'est donc après plusieurs mois de collaboration que la section « certification » de la DFPC et le GNFA Pacific ont inscrit le nouveau CQP au répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (www.rcpnc.gouv.nc).

- **Implication et collaboration entre entreprises...**

13 entreprises se sont mobilisées afin de pouvoir créer ce CQP : Koniambo nickel, SMSP, Vale, Caltrac, le nickel SLN, Terex, Socometra, Cipac, MGC, PCI, Supercal.

12 stagiaires issus de la province Sud (10) et de la province Nord (2) sont entrés en formation. 3 entreprises ont signé des contrats de qualification avec les stagiaires : 8 seront chez Caltrac, 2 chez Komatsu et 2 chez Supercal.

Aussi, **la rémunération des stagiaires est prise en charge par les entreprises :**

Durée \ Age	16-21 ans	21-25 ans	Plus de 25 ans **
1 ^e semestre	50%*	60%*	70%*
2 ^e semestre	60%*	70%*	80%*
3 ^e semestre	70%*	80%*	90%*
4 ^e semestre	80%*	90%*	100%*

* % du salaire prévu par la convention collective applicable, pour le niveau préparé

** les salariés de plus de 25 ans percevront le SMG dans le cas où leur rémunération, calculée à partir du pourcentage, serait inférieure au SMG

- et institutions...

Les provinces sont compétentes en matière de contrats de qualification c'est pourquoi le Service emploi formation en collaboration avec Cap Emploi a pris en charge le recrutement des stagiaires après qu'une première identification des personnes ait été effectuée par l'IDC-NC (Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie).

Par ailleurs, le gouvernement, via la DFPC, finance :

- les coûts pédagogiques de cette formation longue de 18 mois : **20 millions CFP**
- l'intendance des stagiaires (hébergement et restauration) : **3 millions CFP**

- Une formation en alternance

Pourquoi l'alternance ?

- une formation conçue par des professionnels de la maintenance d'engins miniers
- une formation en alternance comprenant 40% du temps en centre de formation
- un enseignement pratique qui permet d'assurer dès les premiers mois, les tâches les plus fréquentes dans l'entreprise
- une sensibilisation aux valeurs de l'entreprise

Durée : jusqu'à 18 mois

Le CQP a démarré le 24 octobre 2011.

Ce CQP est reconnu par les conventions collectives : « commerce et divers » et « industries extractrices mines et carrières ».

Il vise la qualification de technicien de maintenance d'engins miniers et de matériels de travaux publics.

Le vendredi 4 novembre au GNFA, les représentants d'entreprises, les provinces et les stagiaires ont officiellement signé les contrats de qualification du CQP en présence de la DFPC et de **Marie-Christine RASPAUD, collaboratrice de Sylvie ROBINEAU membre du gouvernement en charge de la formation professionnelle.**

Pour plus d'informations, renseignements auprès de Christian Dumant (Directeur GNFA Pacific) : 24 02 08 ou dumantc@gnfa-auto.com ou Lucie Levant (section formation professionnelle de la DFPC) : 28 29 13 ou lucie.levant@gouv.nc